

Mairie
DE
VALMONT



Valmont, le 26/07/2017

Le Maire de Valmont

à

Mesdames et Messieurs les
Parents d'élèves scolarisés dans
l'école Primaire G. CUVIER

Objet : Rentrée scolaire 2017-2018

Mesdames, Messieurs,

La réforme des rythmes éducatifs est appliquée sur la commune de Valmont depuis la rentrée de septembre 2014.

Vous le savez, le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur Jean-Michel Blanquer, a relancé fin mai dernier le sujet des rythmes scolaires. Sans enterrer la semaine de 4,5 jours, le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, publié au Journal Officiel le 28 juin dernier, laisse ainsi la liberté aux communes de choisir : 4,5 jours ou 4 jours par semaine.

Par conséquent, conjointement le conseil d'école G. CUVIER et la commune de Valmont ont obtenu en date du 10 juillet 2017 **UN AVIS FAVORABLE** de la Directrice Académique des services de l'éducation nationale de Seine-Maritime pour l'organisation de la semaine scolaire sur **4 jours à compter de la rentrée de septembre 2017**.

Ainsi, la semaine scolaire est organisée comme suit :

Ecole G. CUVIER Valmont	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
	Début de classe	Fin de classe	Début de classe	Fin de classe	Début de classe	Fin de classe	Début de classe	Fin de classe
Horaires de classe du MATIN	9h00	12h00	9h00	12h00	9h00	12h00	9h00	12h00
Pause méridienne (1h30)								
Horaires de classe de l'APRÈS-MIDI	13h30	16h30	13h30	16h30	13h30	16h30	13h30	16h30

Le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition pour toute question éventuelle.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Jean-Louis NAVARRE

